

Décret présidentiel du 19 Moharram 1427 correspondant au 18 février 2006 mettant fin aux fonctions d'un membre au conseil de l'Autorité de régulation de la poste et télécommunications :

Par décret présidentiel du 19 Moharram 1427 correspondant au 18 février 2006, il est mis fin, à compter du 26 juin 2004, aux fonctions de membre au conseil de l'Autorité de régulation de la poste et télécommunications, exercées par Mr Brahim Ouarets.